



Conseil économique et social

Distr. générale
30 septembre 2020

Français
Original : anglais

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique Comité de l'environnement et du développement

Sixième session

Bangkok, 9 et 10 décembre 2020

Point 2 de l'ordre du jour provisoire*

Environnement et développement dans la région

Asie-Pacifique au sortir de la pandémie de maladie à coronavirus

Défis environnementaux liés à la pandémie de maladie à coronavirus dans la région Asie-Pacifique

Note du secrétariat

Résumé

Le présent document fait un bref tour d'horizon des caractéristiques de la pandémie de maladie à coronavirus et des incidences qu'elle aura eues dans la région Asie-Pacifique, décrivant en quoi une approche axée sur la santé de la planète pourrait contribuer à déterminer les causes de la pandémie et la conduite à suivre pour lutter contre. Le document apporte ensuite un éclairage sur les facteurs de zoonoses et considère les incidences environnementales de la pandémie à travers les quatre grands domaines de travail de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique relatifs à l'environnement et au développement. Il s'intéresse également à des études de cas et propose des pistes d'action quant à la mise en œuvre d'une approche fondée sur la santé de la planète reposant sur l'élaboration de stratégies nationales destinées à promouvoir un relèvement plus écologique, plus inclusif et plus résilient au sortir de la pandémie, et il définit des possibilités de collaboration régionale à cette fin.

Le Comité de l'environnement et du développement est invité à réfléchir à des moyens de tirer parti de l'approche axée sur la santé de la planète afin d'orienter les stratégies nationales visant à reconstruire en mieux au lendemain de la pandémie, à identifier des possibilités de promouvoir cette approche dans la région et à s'interroger sur les activités et programmes que le secrétariat pourrait adopter dans la perspective d'une relance plus respectueuse de l'environnement.

* ESCAP/CED/2020/L.1.

I. La maladie à coronavirus, ses causes et pourquoi une approche centrée sur la santé de la planète peut contribuer au relèvement après la crise et atténuer les risques de futures zoonoses

1. La maladie à coronavirus (COVID-19) causée par le coronavirus 2 du syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS-CoV-2), qui est un virus respiratoire très contagieux, a capté l'attention du monde entier. En réaction à la pandémie, les pays de la région se sont placés en confinement, ce qui a fait sombrer les économies dans la récession, avec des pertes qui pourraient aller de 1 700 à 2 500 milliards de dollars rien qu'en Asie et dans le Pacifique¹. La pandémie a tout particulièrement touché les populations vulnérables, notamment les migrant(e)s, les travailleurs et travailleuses du secteur informel et les pauvres, qui n'ont pas accès aux ressources, aux soins de santé et à la protection sociale, d'où une aggravation de la pauvreté et des inégalités. On estime que 90 % des cas mondiaux de COVID-19 ont été signalés dans les zones urbaines, qui, en Asie et dans le Pacifique, contribuent à plus de 80 % du produit intérieur brut de la région². On craint qu'en fin de compte, plus de personnes pourraient mourir de faim du fait de la pandémie et non pas de la maladie elle-même³.

2. La santé environnementale, animale et humaine sont étroitement liées : les menaces qui pèsent sur l'environnement sont corrélées à plus de 80 % des maladies transmissibles et non transmissibles dans le monde⁴.

3. Les éléments dont on dispose donnent largement à penser que le SRAS-CoV-2 est d'origine zoonotique⁵. Une zoonose est une maladie ou infection qui est naturellement transmissible des animaux vertébrés à l'homme. Les animaux jouent donc un rôle central dans l'existence et la propagation des infections zoonotiques. Les zoonoses peuvent être bactériennes, virales ou parasitaires, ou peuvent impliquer des agents non conventionnels. Outre le fait qu'elles constituent un problème de santé publique, les principales zoonoses ont bien souvent un impact négatif sur le bon fonctionnement de la production de denrées alimentaires d'origine animale et créent des obstacles qui affectent le commerce international des produits d'origine animale.

4. La propagation des maladies des animaux jusqu'aux humains est en augmentation dans le monde entier, en grande partie en raison de l'évolution des relations entre l'homme et la nature. Environ deux tiers des maladies infectieuses humaines connues sont zoonotiques. Le franchissement de la barrière des espèces se produit généralement lorsqu'un hôte transmet un virus à un hôte intermédiaire, qui le transmet à son tour à l'homme. En règle générale, l'émergence des zoonoses peut être attribuée à des facteurs qui ont pour effet d'augmenter l'interface et le taux de contact entre les humains, les animaux domestiques et la faune, créant ainsi des risques accrus de multiplication des épisodes zoonotiques.

¹ Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique, « Building back better: a way forward from COVID-19 », 17 avril 2020.

² Nations Unies, « Policy brief: COVID-19 in an urban world » (New York, 2020).

³ Oxfam International, « Le virus de la faim : comment le coronavirus sème la faim dans un monde affamé », 9 juillet 2020.

⁴ Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), « Planetary health ». Disponible à l'adresse suivante : www.undp.org/content/undp/en/home/2030-agenda-for-sustainable-development/people/health/planetary-health.html (page consultée le 6 juillet 2020).

⁵ Organisation mondiale de la Santé (OMS), « Coronavirus disease 2019 (COVID-19): situation report – 94 », 23 avril 2020.

5. Les facteurs particuliers qui contribuent aux zoonoses ou les aggravent sont présentés en détail dans la section II. Ils sont en grande partie liés à la dégradation et à la fragmentation marquées et rapides des écosystèmes dues aux changements d'affectation des terres apportés par l'homme.

6. Le présent document permettra de répondre à deux questions clés : a) quelles méthodes peuvent nous aider à mieux cerner les facteurs de zoonoses et b) que faire pour s'attaquer à ces facteurs de manière à limiter les risques actuels et futurs pour la santé humaine.

7. La notion de « santé de la planète » est un bon point de départ pour mieux comprendre les facteurs qui causent les zoonoses et les mesures susceptibles d'être prises pour agir contre. Selon la revue *The Lancet* et la Fondation Rockefeller, on entend par santé de la planète le meilleur état de santé, de bien-être et d'équité susceptible d'être atteint dans le monde grâce à une attention judicieuse portée aux systèmes politiques, économiques ou sociaux humains qui façonnent l'avenir de l'humanité, et aux systèmes naturels de la Terre, qui définissent les limites environnementales dans lesquelles l'humanité peut s'épanouir en toute sécurité. Plus simplement, la santé de la planète désigne la santé de la civilisation humaine et l'état des systèmes naturels dont elle dépend⁶.

8. Le concept de santé de la planète est de plus en plus utilisé pour encadrer le travail d'analyse et les réponses susceptibles d'être apportées face à la pandémie. Avant même l'apparition de la COVID-19, le concept de santé de la planète n'était pas étranger au système des Nations Unies, la communauté internationale ayant appelé à l'adoption d'une vision plus globale de la santé incluant le concept de santé de la planète. Dans un des premiers articles concernant les mesures de riposte à la pandémie, publié dans le *New York Times* en avril 2020, le Secrétaire général écrivait que, d'après la recherche scientifique, le monde s'approchait d'un point de non-retour pour la santé humaine, indissociable de celle de la planète, et que les comportements humains entraînaient une grave déperdition de la biodiversité, modifiant l'interaction entre l'animal et l'homme et déséquilibrant les processus des écosystèmes qui régulent la santé de la planète et déterminent de nombreux services dont dépend l'humanité. Plus de deux ans avant l'apparition de la COVID-19, la Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, à sa vingt-troisième session, s'était intéressée de près au concept de santé de la planète en organisant, le 13 novembre 2017, une manifestation de haut niveau sur ce thème. À cette occasion, le Secrétaire exécutif de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques avait appelé à envisager la santé dans le monde de manière plus globale en faisant une place au concept de santé de la planète. L'Organisation mondiale de la Santé a également intégré le concept de santé de la planète dans ses outils et ses formations de renforcement des capacités.

9. Cette notion est également de plus en plus souvent évoquée dans le cadre des concertations intergouvernementales, notamment dans les documents de travail et les déclarations des représentant(e)s des pays et organisations membres. Les éditions du *Rapport sur les objectifs de développement durable* établies en 2018, 2019 et 2020 à l'appui du forum politique de haut niveau sur le développement durable, organisé tous les ans, mentionnent explicitement les liens entre certains objectifs de développement

⁶ Sarah Whitmee *et al.*, « Safeguarding human health in the Anthropocene epoch: report of the Rockefeller Foundation – Lancet Commission on planetary health », *The Lancet*, vol. 386, n° 10007 (novembre 2015).

durable et la santé de la planète. Par exemple, selon l'édition de 2020, la consommation et la production sont les moteurs de l'économie mondiale, mais elles ont également des effets dramatiques sur la santé de la planète en raison de l'utilisation non durable des ressources naturelles. Dans sa déclaration au Conseil économique et social lors de son débat consacré à l'intégration, tenu le 6 juillet 2020, l'Alliance des petits États insulaires a rappelé que la santé de la planète et la santé humaine étaient inexorablement liées, signalant que l'humanité ne survivrait pas si tous les systèmes terrestres devaient s'effondrer sous le poids de la surexploitation humaine et des changements climatiques persistants.

10. Le concept de santé de la planète pose un cadre pour l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de politiques ambitieuses et intégrées qui tiennent compte des liens entre la santé du monde naturel et la santé humaine dans les limites environnementales non dommageables aux systèmes naturels de la Terre, et de manière compatible avec le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Plus précisément, le concept de santé de la planète vise à promouvoir des innovations porteuses de transformation, une conception inspirée par la vie biologique, une réflexion sur les systèmes vivants et une approche holistique de la santé et de la résilience.

11. Le présent document examine le concept de santé de la planète à travers quatre domaines clefs : a) une action climatique plus ambitieuse ; b) la préservation de la santé des écosystèmes ; c) de l'air pur pour tous et d) des villes durables pour un avenir durable. Compte tenu des liens entre l'environnement et la santé humaine, une action intégrée dans ces domaines peut atténuer le risque de zoonoses.

12. Dans la région, la pollution atmosphérique présente un risque pour la santé humaine et aggrave également les effets des maladies respiratoires. Les mesures prises pour améliorer la qualité de l'air profiteront directement à la santé humaine et peuvent également réduire les risques qui pèsent sur la santé de la planète⁷.

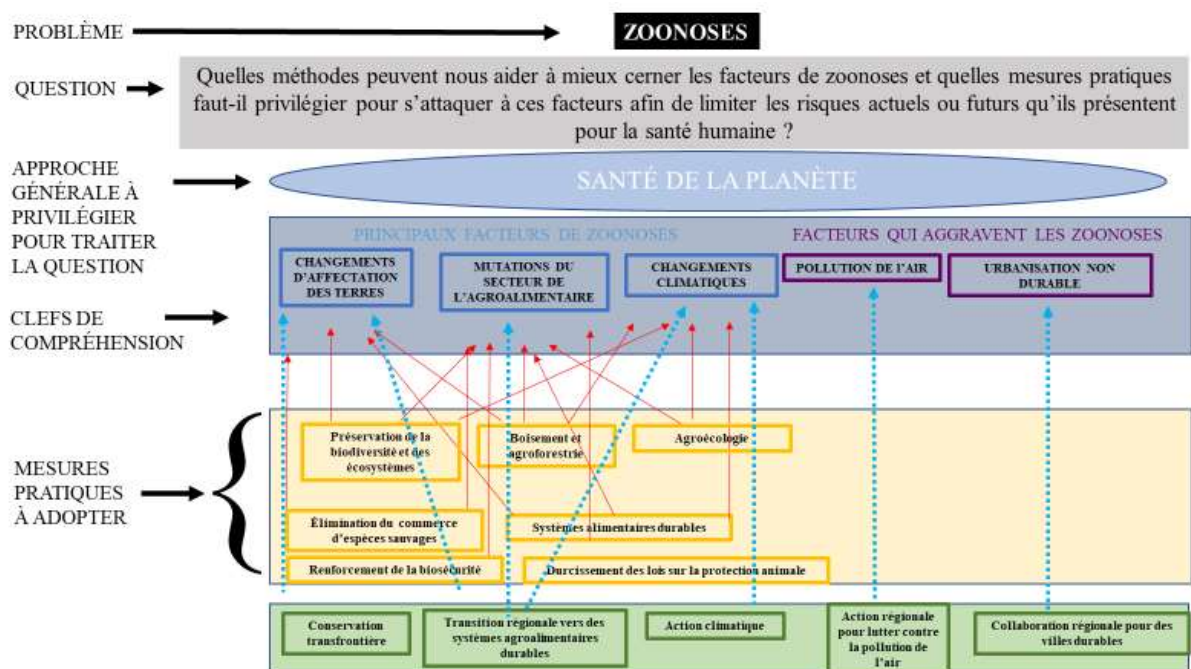
13. La taille de leurs populations et leur fort niveau d'interconnectivité mondiale et locale rendent les villes particulièrement vulnérables à la propagation des virus. Si la densité urbaine n'est pas corrélée en soi à une plus forte transmission du virus, certains facteurs qui peuvent être associés à la densité le sont, comme la surpopulation, les faibles revenus et le manque de services. La promotion de villes plus durables passerait par la remise en valeur des espaces verts et des marchés urbains dits « humides » et par la modernisation des infrastructures servant à l'approvisionnement en eau, à l'assainissement et à l'hygiène, ainsi que par l'amélioration des services médicaux, le tout contribuant à atténuer les zoonoses. L'accès à un logement convenable, en particulier pour les habitants des bidonvilles, aurait eu un impact direct sur la capacité à mettre en œuvre des mesures de lutte et à traiter tous les habitants. À plus long terme, il est important de prendre conscience que les villes compactes sont plus saines pour la planète et les populations, en particulier lorsqu'elles sont aménagées de façon à garantir des logements convenables, des services de base et des espaces verts publics pour chacun.

14. La figure I illustre le cadre conceptuel développé dans le présent document, qui met en évidence les facteurs environnementaux de zoonoses et

⁷ Philip J. Landrigan et Richard Fuller, « The impact of pollution on planetary health: emergence of an underappreciated risk factor », *Perspectives*, n° 29 (Nairobi, Programme des Nations Unies pour l'environnement, 2018).

les solutions proposées, en accord avec l’approche axée sur la santé de la planète, dans le but d’orienter les initiatives nationales, sectorielles et régionales de relèvement après la pandémie de COVID-19, à travers les quatre principaux domaines de travail de la Commission économique et sociale pour l’Asie et le Pacifique (CESAP) en matière d’environnement et de développement. La figure montre également que dans les systèmes vivants et complexes, il existe des interconnexions entre les différents facteurs qui contribuent aux zoonoses ou les aggravent et entre les solutions qui permettraient de garantir la santé de la planète.

Figure I
Cadre conceptuel pour l’atténuation des risques de zoonoses en accord avec l’approche axée sur la santé de la planète



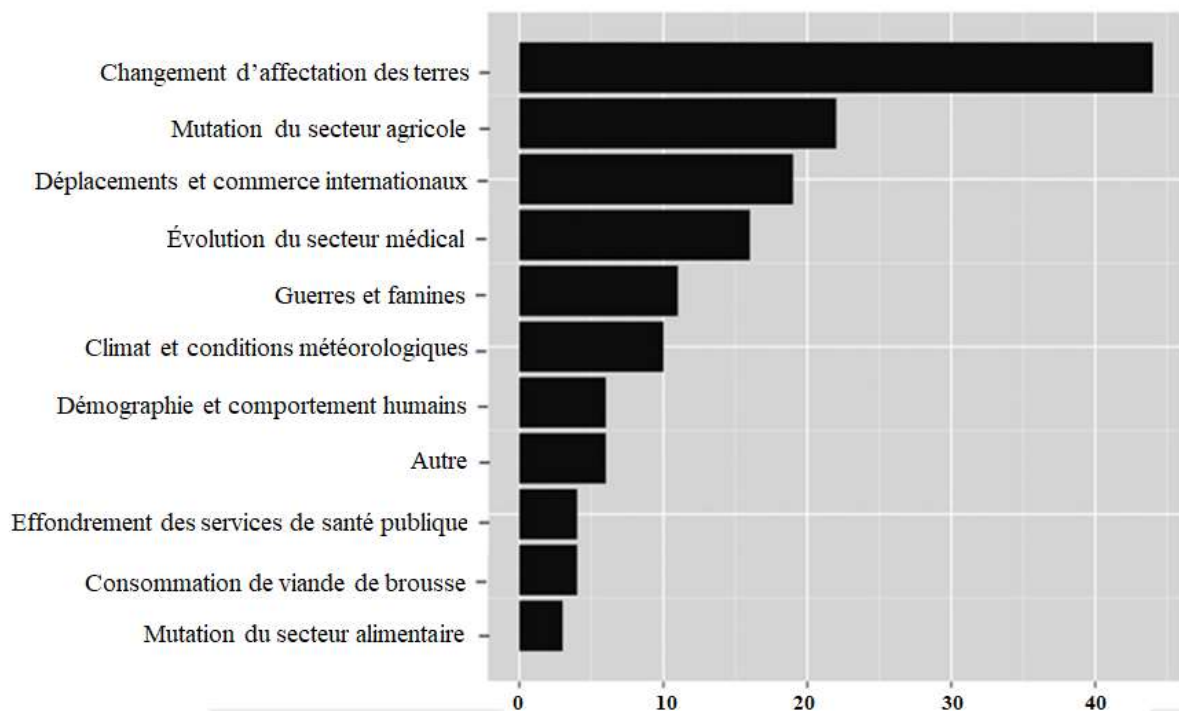
II. Facteurs qui contribuent aux zoonoses ou les aggravent et liens avec l’environnement

A. Les facteurs environnementaux de zoonoses

15. Les facteurs environnementaux de zoonoses et l’ampleur des perturbations qu’ils causent sont avant tout liés à la détérioration de l’environnement et à la mondialisation (figure I). Depuis une soixantaine d’années, la multiplication des crises causées par les transmissions zoonotiques est une conséquence de la détérioration écologique et de l’empiètement grandissant sur des zones auparavant sauvages, ce qui a eu pour effet d’accroître l’interface entre l’homme et la faune. Les chiffres relatifs aux maladies infectieuses émergentes apparues entre 1940 et 2004, ainsi que leurs principaux facteurs de déclenchement, sont présentés dans la figure II. On constate en outre que la mondialisation a facilité la transmission des virus à un rythme sans précédent (voir tableau).

Figure II

Nombre d'événements liés à des maladies infectieuses émergentes entre 1940 et 2004, classés selon les principaux facteurs de déclenchement



Source : Elizabeth H. Loh *et al.*, « Targeting transmission pathways for emerging zoonotic disease surveillance and control », *Vector Borne and Zoonotic Diseases*, vol. 15, n° 7 (juillet 2015).

1. Changements d'affectation des terres

16. Préjudiciables à la santé des écosystèmes et à la biodiversité, certains aspects des changements qui interviennent dans l'affectation des terres sont à l'origine de zoonoses. Entre 2000 et 2015, un total net représentant environ 135 000 km² de superficie forestière naturelle (c'est-à-dire la superficie forestière moins les forêts plantées) a disparu dans la région. La superficie ainsi perdue équivaut à près de trois fois la surface du Danemark et représente 10,6 % de la perte totale de forêts naturelles dans le monde (voir tableau). Sur les 723 millions d'hectares de forêt que possède la région, la forêt primaire ne représente plus que 19 % (140 millions d'hectares) du total des surfaces forestières, ce qui est bien inférieur à la moyenne mondiale de 32 %⁸. Ce chiffre plutôt faible s'explique principalement par l'intensification des activités d'extraction du bois, par la présence d'immenses plantations destinées à la production d'agrocarburants, par le développement des exportations d'huile de palme et par l'expansion des exploitations agricoles intensives et de l'élevage de crevettes⁹. Tandis que les hommes construisent des routes et déboisent les forêts, les zones situées en lisière des forêts deviennent peu à peu un terreau

⁸ Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), *Forest Futures: Sustainable Pathways for Forests, Landscapes and People in the Asia-Pacific Region* (Bangkok, 2019).

⁹ Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES), *Résumé à l'intention des décideurs du rapport sur l'évaluation régionale de la biodiversité et des services écosystémiques pour l'Asie et le Pacifique* (Bonn (Allemagne), 2018).

propice à l'émergence de nouveaux virus touchant les humains¹⁰. La fragmentation de l'habitat augmente encore le nombre de zones de bordures de forêts, exposant de petits groupes d'animaux sauvages aux animaux domestiques. La multiplication de ces zones augmente également la probabilité que le bétail entre en contact avec la faune sauvage, ce qui accroît le risque de maladie.

17. L'appauvrissement continu de la biodiversité à l'échelle mondiale menace directement et indirectement notre santé et notre bien-être. En effet, la prévention des maladies fait partie des services rendus par les écosystèmes. Les changements qui affectent la biodiversité perturbent les structures et les fonctions des écosystèmes, ce qui menace souvent les services écosystémiques essentiels et la santé de ces mêmes écosystèmes. La nature, riche en innombrables micro-organismes et dotée d'une flore et d'une faune abondantes, est un vivier important de souches médicamenteuses et antibiotiques. C'est pourquoi tout recul de la biodiversité freine la découverte de traitements potentiels pour de nombreuses maladies et problèmes de santé. La biodiversité a également un impact sur l'exposition aux maladies à transmission vectorielle, bien que ce phénomène soit mal compris¹¹. L'appauvrissement de la biodiversité est un grave problème dans la région Asie-Pacifique, qui compte actuellement 12 523 espèces menacées, soit le plus grand nombre d'espèces menacées au monde (voir tableau). La demande croissante de produits provenant d'espèces sauvages alimente le commerce non durable de nombreuses espèces rares et endémiques. Par ailleurs, les problèmes posés par les constructions sauvages le long des côtes et la surexploitation des ressources marines sont aggravés par la pollution marine, l'acidification des océans et les changements climatiques ; or, l'accumulation de ces facteurs démultiplie le risque d'appauvrissement de la biodiversité en créant une pression supplémentaire sur les fragiles récifs coralliens, l'écosystème le plus riche en biodiversité de la planète.

2. Changements dans l'industrie agricole et alimentaire

18. Les systèmes alimentaires non durables, l'expansion des activités agricoles et le commerce international d'animaux vivants et de denrées alimentaires, en plein essor, sont les principaux facteurs de zoonoses.

19. La monoculture industrielle à forte intensité de ressources et l'étalement des villes vers les zones d'arrière-pays provoquent de graves dommages à l'environnement naturel, entraînant des changements d'affectation des terres, qui se traduisent par une diminution des zones d'habitat des espèces sauvages et par un élargissement des aires d'interface entre espèces sauvages et populations humaines. La demande croissante de denrées alimentaires, en particulier de protéines animales, se solde par la conversion des forêts en terres agricoles. Du fait de l'explosion de la demande alimentaire, les conditions de production dans les exploitations agricoles ne sont pas toujours idéales, faute de ressources et d'installations adéquates permettant de prévenir et de combattre les maladies. Cela peut créer des risques supplémentaires susceptibles de favoriser l'apparition de zoonoses¹². Le secteur agricole est le plus grand consommateur d'eau au monde, et 70 % de

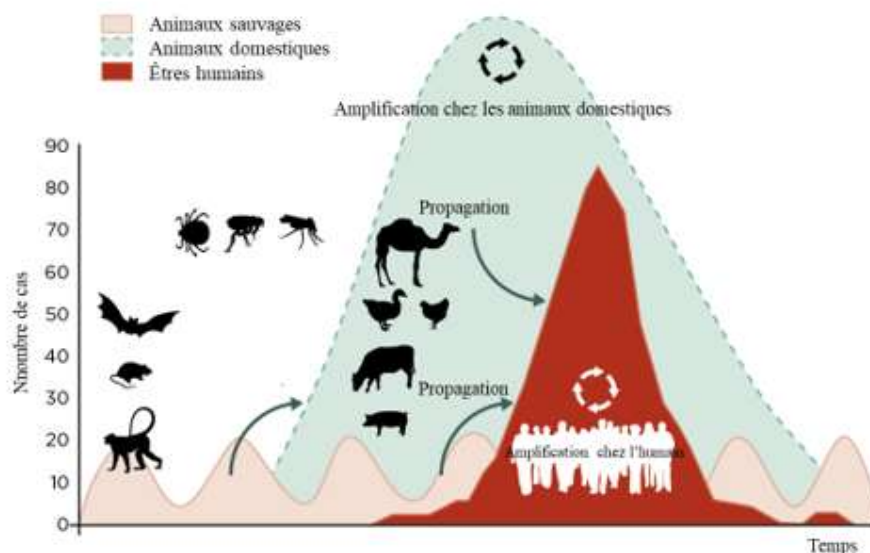
¹⁰ Andrew P. Dobson *et al.*, « Ecology and economics for pandemic prevention », *Science*, vol. 369, n° 6502 (juillet 2020), pp.379-381.

¹¹ Planetary Health Alliance, « Biodiversity shifts ». Disponible à l'adresse suivante : www.planetaryhealthalliance.org/biodiversity-shifts (page consultée le 6 juillet 2020).

¹² FAO, *L'avenir de l'alimentation et de l'agriculture : Tendances et défis* (Rome, 2017).

toute l'eau douce consommée par l'homme est destinée à l'irrigation des cultures¹³. L'aggravation des pénuries d'eau risque de pousser les animaux sauvages à parcourir de plus longues distances à la recherche d'eau. Elle augmente également la probabilité que les animaux domestiques et sauvages se retrouvent à partager les mêmes ressources en eau. L'élevage par sélection de caractéristiques spécifiques peut réduire la diversité génétique et, par conséquent, la résilience du système agricole aux changements environnementaux, notamment aux changements climatiques, tout en affaiblissant la résistance au risque croissant de maladies. Une personne peut entrer en contact avec un agent pathogène par transmission directe par un animal sauvage ou à la suite d'une épidémie ayant frappé un cheptel, auquel cas la probabilité de transmission de l'agent pathogène à l'homme est amplifiée. Le développement de l'élevage augmente les probabilités d'interactions entre les espèces sauvages et les animaux domestiques, qui risquent de servir d'hôtes intermédiaires pour les virus. Les marchés alimentaires où sont vendus des animaux sauvages contribuent également à accroître le risque de zoonoses en raison de l'insalubrité des zones de parcage des animaux, du manque d'équipements de protection et du niveau de stress élevé des animaux. Sur ces marchés, un grand nombre de personnes peuvent entrer en contact étroit avec les animaux, créant ainsi une situation idéale pour l'apparition de maladies, ce qui est illustré dans la figure III.

Figure III
Transmission et amplification des zoonoses



Source : calculs de la CESAP effectués à partir de données tirées de William B. Karesh *et al.*, « Ecology of zoonoses: natural and unnatural histories », *The Lancet*, vol. 380, n° 9857 (décembre 2012).

3. Commerce international d'animaux vivants et de denrées alimentaires

20. Historiquement, les foyers de maladie ont été localisés dans la zone d'émergence des maladies, leur dispersion étant limitée par les moyens de

¹³ PNUD, « Objectif 12 : Consommation et production durables ». Voir à l'adresse suivante : www.undp.org/content/undp/en/home/sustainable-development-goals/goal-12-responsible-consumption-and-production.html (page consultée le 28 août 2020).

transport disponibles. Pendant des années, cela a permis d'empêcher de nombreuses maladies courantes de se propager dans les pays isolés et insulaires. Cependant, certains aspects environnementaux de la mondialisation accélèrent la transmission des virus. Par exemple, le commerce des aliments s'est développé et la pression qui pousse les producteurs à se tourner vers des pratiques agricoles intensives et non durables a redoublé. La mondialisation a également rendu la consommation de viande plus accessible. Dans les régions où la production de produits d'origine animale à grande échelle n'a pas été possible, le déséquilibre du marché créé par la hausse de la demande est désormais comblé par l'importation. Durant le transport pour l'exportation, les animaux vivants sont souvent regroupés en grand nombre dans des conditions d'hygiène déplorables, et le bien-être animal est très peu pris en compte. Le stress auquel sont sujets les animaux a un effet immunodépresseur et accroît donc leur fragilité aux maladies, créant ainsi les conditions idéales pour l'apparition de maladies, car les animaux de rente domestiqués font souvent office d'hôte viral intermédiaire. Dans le cas du commerce d'animaux sauvages, les animaux sont généralement destinés à devenir des animaux de compagnie ou à servir à la formulation de remèdes traditionnels, ou encore à être utilisés comme objets de décoration exotiques. Du reste, la soustraction des animaux sauvages à leur habitat naturel a non seulement des répercussions négatives sur la conservation des populations mais présente aussi un grave danger de contagion zoonotique. Le commerce illégal d'espèces sauvages est la quatrième activité criminelle la plus lucrative du monde : on estime qu'il rapporte 23 milliards de dollars par an, et ce marché est principalement implanté en Asie.

4. Climat

21. Les changements climatiques peuvent avoir un impact sur les changements d'affectation des terres et accroître le nombre de zones considérées comme lisière de forêts tropicales. Ils perturbent les écosystèmes, car de nombreuses espèces ne sont plus adaptées à leur environnement de niche habituel. Sous l'effet de ces deux facteurs, il arrive que les animaux sauvages se rapprochent de plus en plus des humains, d'où un risque accru de zoonoses. Par exemple, les chauves-souris sont un vecteur commun de maladie ; dans leur habitat naturel, on les trouve dans les grottes et les arbres. Or, du fait des changements climatiques, les populations de chauves-souris sont contraintes de chercher refuge dans des espaces de plus en plus restreints ou de s'acclimater à des habitats semi-naturels, parfois non loin des zones peuplées. Alors que les chauves-souris évoluent dans leur nouvel écosystème, animaux et êtres humains sont exposés à de nouveaux virus qui, bien que dormants chez la chauve-souris, peuvent être mortels pour l'homme¹⁴. De plus, comme la prévalence des maladies augmente dans des conditions de chaleur et d'humidité, le réchauffement climatique ne va faire qu'intensifier cette tendance.

B. Facteurs environnementaux qui aggravent les zoonoses

22. Aux principaux facteurs environnementaux mentionnés ci-dessus s'ajoute un certain nombre d'autres facteurs susceptibles d'aggraver leurs effets – c'est le cas de la pollution atmosphérique – ou de les accentuer en parallèle – c'est le cas du développement urbain non durable.

¹⁴ Henrik F. Lorentzen *et al.*, « COVID-19 is possibly a consequence of the anthropogenic biodiversity crisis and climate changes », *Danish Medical Journal*, n° 5/2020 (mai 2020).

1. Pollution atmosphérique

23. Des études indiquent que les personnes exposées à la pollution atmosphérique sont non seulement plus susceptibles de contracter le SRAS-CoV-2, mais que cela peut aussi retarder ou compliquer le rétablissement des malades et causer des formes plus graves et plus mortelles de la maladie¹⁵. La région Asie-Pacifique étant la région du monde la plus touchée par la pollution atmosphérique, ce facteur qui a pour effet d'aggraver la COVID-19 mérite une attention particulière.

2. Urbanisation non durable

24. Plus de 50 % de la population de la région vit dans une ville. La population urbaine de la région a dépassé les 2,3 milliards de personnes en 2019, ce qui représente 54 % de la population urbaine mondiale. Elle devrait dépasser les 2,8 milliards en 2030 et avoisiner les 3,5 milliards en 2050, ce qui revient à rajouter l'équivalent de la population de quatre villes de la taille de Tokyo chaque année. L'urbanisation se caractérise par la conversion des terres rurales, une densité de population accrue, des changements socioéconomiques et une fragmentation écologique, qui peuvent avoir de profondes répercussions sur l'épidémiologie de certaines maladies infectieuses comme la COVID-19. On notera en particulier que l'expansion des villes de par le monde et les bidonvilles urbains densément peuplés créent de nouvelles niches écologiques et des facteurs de risque de maladie¹⁶. L'urbanisation rapide, inefficace et non planifiée ainsi que les modes de consommation non durables et les changements de mode de vie ayant caractérisé les dernières décennies se sont globalement soldés par une dégradation de l'environnement ; un appauvrissement de la biodiversité ; une pression accrue sur les ressources naturelles et des changements d'affectation des terres ; une exposition à la pollution de l'air et aux catastrophes, et une vulnérabilité face aux changements climatiques.

Dernières données disponibles sur les tendances pour l'Asie et le Pacifique en ce qui concerne les facteurs environnementaux qui contribuent à l'apparition des zoonoses ou les aggravent

<i>Facteurs contributifs et facteurs aggravants</i>	<i>Tendances</i>	<i>Données pertinentes</i>
Principaux facteurs	Changements d'affectation des terres (accroît les contacts entre la faune et l'homme et affecte la biodiversité)	Poursuite de la déforestation
		Entre 2000 et 2015, un total net de 135 333 km ² de surface forestière naturelle (c'est-à-dire la superficie de forêt moins les forêts plantées) a été perdu dans la région. Cela équivaut à une surface équivalente à près de trois fois celle du Danemark et représente 10,6 % de la superficie totale des forêts naturelles ayant disparu à l'échelle mondiale.
		Entre 1980 et 2000, plus de 80 % des zones agricoles aménagées dans les régions tropicales ont été

¹⁵ The Conversation, « Air pollution exposure linked to higher COVID-19 cases and deaths: new study », 14 juillet 2020 et José L. Domingo et Joaquim Rovira, « Effects of air pollutants on the transmission and severity of respiratory viral infections », *Environmental Research*, vol. 187 (août 2020).

¹⁶ Matthew R. Boyce, Rebecca Katz et Claire J. Standley, « Risk factors for infectious diseases in urban environments of sub-Saharan Africa: a systematic review and critical appraisal of evidence », *Medical Geography of Tropical Infections: Disease*, vol. 4, n° 4 (septembre 2019) et ScienceDaily, « Expansion of world's cities creating "new ecological niches" for infectious diseases », Université de Lincoln, 21 avril 2020.

<i>Facteurs contributifs et facteurs aggravants</i>	<i>Tendances</i>	<i>Données pertinentes</i>
Appauvrissement continu de la biodiversité		<p>gagnées sur les forêts. Au cours de cette période, près de 60 % des terrains agricoles nouvellement défrichés et des plantations de palmiers à huile en Asie du Sud-Est sont le résultat de la conversion de forêts intactes ; depuis les années 1990, les plantations de palmiers à huile contribuent à hauteur de plus de 80 % à l'expansion de la superficie des plantations.</p> <p>Entre 2000 à 2020, on a constaté un déclin de l'indice de la Liste rouge établie par l'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources, ce qui montre que de plus en plus d'espèces sont menacées par l'extinction. Le déclin le plus marqué a été observé en Asie et dans le Pacifique. En 2000, la valeur de l'indice de la Liste rouge relatif à la survie des espèces de vertébrés (mammifères, oiseaux et amphibiens) dans la région dépassait 0,8 (sur une échelle de 0,0 à 1,0). En 2020, la valeur de l'indice avoisinait les 0,75, soit la valeur la plus faible de toutes les régions, tandis que le nombre d'espèces menacées était de 12 523, le chiffre le plus élevé au monde^b.</p> <p>L'Asie et le Pacifique est également la région qui a le plus faible indice d'intégrité de la biodiversité mondiale (inférieur à 0,7), lequel est utilisé pour estimer la part de la biodiversité initialement présente qui subsiste en moyenne dans les communautés écologiques terrestres^c.</p>
Changements dans l'industrie agricole et alimentaire	Systèmes alimentaires non durables et expansion agricole en hausse	<p>Au cours des 50 dernières années, la production agricole mondiale a presque doublé, la superficie totale de zones agricoles ayant augmenté de 32 %. La part de l'Asie dans la production agricole mondiale a augmenté, passant de 34 % du total mondial en 1963 à 47 % en 2013^d.</p> <p>En Asie, l'eau douce est prélevée principalement pour répondre aux besoins de l'agriculture. L'agriculture est responsable de plus de 90 % des prélèvements d'eau douce dans 13 pays de la région, dont six en Asie centrale. Presque tous les pays de la région subissent une pression croissante sur les ressources en eau, en raison de l'accroissement démographique et du développement économique.</p>
Commerce international de marchandises et d'animaux vivants		<p>Le commerce mondial de marchandises a connu une croissance spectaculaire au cours de la dernière décennie, la valeur du commerce mondial étant passée d'environ 10 000 milliards de dollars en 2005 à plus de 18 500 milliards de dollars en 2014^e.</p> <p>La valeur des exportations d'animaux vivants dans le monde est estimée à environ 22 milliards de dollars. Le volume de ces exportations était de 680 millions</p>

<i>Facteurs contributifs et facteurs aggravants</i>	<i>Tendances</i>	<i>Données pertinentes</i>
Climat	Augmentation des émissions de gaz à effet de serre entraînant des conséquences dans la région en lien avec les changements climatiques	<p>d'animaux en 1997 contre 1,9 milliard en 2017, et quatre des principaux importateurs mondiaux sont des pays de la région Asie-Pacifique^f.</p> <p>La région Asie-Pacifique abrite six des dix principaux pays émetteurs de carbone, contribuant ainsi à plus de la moitié des émissions totales de gaz à effet de serre dans le monde. La région a émis 17,27 milliards de tonnes de dioxyde de carbone en 2019, et la Chine à elle seule a produit sur son territoire environ 28,8 % des émissions mondiales de dioxyde de carbone provenant des combustibles fossiles^g.</p> <p>En 2000, la concentration moyenne mondiale de dioxyde de carbone dans l'atmosphère était de 369,55 parties par million, contre 408,52 parties par million en 2018^h.</p>
Facteurs aggravants	Pollution atmosphérique	<p>Détérioration de la qualité de l'air</p> <p>Les émissions de dioxyde de soufre et d'oxyde d'azote ont diminué, mais les concentrations ambiantes d'ozone et de particules fines (y compris les forceurs climatiques à courte durée de vie tels que les aérosols de noir de carbone) ont continué à augmenterⁱ.</p> <p>La pollution transfrontière par les brumes sèches de fumée est en train de devenir le principal problème de qualité de l'air en Asie du Sud-Est.</p> <p>En tout, 92 % des habitants de la région sont exposés à un niveau de pollution atmosphérique qui posent un risque important pour la santé^j.</p> <p>En Chine, le développement rapide qui a caractérisé les années 1990 et 2000, époque où la structure énergétique du pays était fortement tributaire du charbon brut pour l'approvisionnement en combustible, a mis en évidence le lien entre l'expansion des secteurs manufacturiers à forte intensité énergétique et les émissions de polluants atmosphériques nocifs, tels que la poussière, le dioxyde de soufre, l'oxyde d'azote et les pluies acides^k.</p> <p>Avec l'augmentation du nombre de véhicules particuliers en circulation et la combustion de charbon de basse qualité (sulfureux) pour répondre aux besoins énergétiques des ménages et des industries, la pollution par les brouillards photooxydants nocifs qui résultent des polluants émis par les voitures, constitués d'hydrocarbures et d'oxydes d'azote interagissant au contact de la lumière du soleil, est désormais monnaie courante dans de nombreuses villes asiatiques.</p>

<i>Facteurs contributifs et facteurs aggravants</i>	<i>Tendances</i>	<i>Données pertinentes</i>
Urbanisation non durable	Explosion de la population urbaine	<p>Entre 1980 et 2010, la population urbaine de la région a augmenté de plus d'un milliard d'habitants. En 2017, elle a dépassé les 2,3 milliards, soit 54 % de la population urbaine mondiale, la plus forte croissance étant enregistrée dans les villes intermédiaires.</p> <p>En 2019, davantage de personnes vivaient dans les zones urbaines que dans les zones rurales. La population urbaine de la région devrait atteindre plus de 2,8 milliards d'habitants en 2030 et près de 3,5 milliards en 2050^l.</p> <p>Les facteurs d'une telle explosion sont en train de changer. Alors qu'entre 1980 et 2000, l'exode rural était un indicateur pertinent pour mesurer la croissance, il a désormais quasiment atteint un pic, et le reclassement des terres et la croissance naturelle contribuent désormais à parts égales à l'urbanisation.</p>

^a Holly K. Gibbs *et al.*, « Tropical forests were the primary sources of new agricultural land in the 1980s and 1990s », *Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America (PNAS)*, vol. 107, n° 38 (septembre 2010).

^b Indice de la Liste rouge de l'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources. Disponible à l'adresse suivante : www.iucnredlist.org/search/stats (page consultée le 1^{er} septembre 2020).

^c Fonds mondial pour la nature, *Living Planet Report 2020: Bending the Curve of Biodiversity Loss* (Gland, Suisse, 2020).

^d Rabobank/RaboResearch, « Asia-Pacific: agricultural perspectives – economic report » (Utrecht, Pays-Bas, 2016).

^e *Key Statistics and Trends in International Trade 2018* (publication des Nations Unies, numéro de vente : E.19.II.D.5).

^f Voir Australian Livestock Exporters Council, « Economic impact of live exports ». Disponible à l'adresse suivante : <https://auslivestockexport.com/about-alec/economic-impact#> (page consultée le 1^{er} septembre 2020).

^g Statista, World carbon dioxide emissions by region 2009-2019. Disponible à l'adresse suivante : www.statista.com/statistics/205966/world-carbon-dioxide-emissions-by-region/#statisticContainer (page consultée le 8 septembre 2020).

^h Our World in Data, Atmospheric CO2 concentration, 1629. Disponible à l'adresse suivante : <https://ourworldindata.org/grapher/co2-concentration-long-term?time=1629.2018> (page consultée le 7 septembre 2020).

ⁱ Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), *Rapport spécial du GIEC sur le changement climatique, la désertification, la dégradation des sols, la gestion durable des terres, la sécurité alimentaire et les flux de gaz à effet de serre dans les écosystèmes terrestres* (Genève, 2019).

^j Coalition pour le climat et la qualité de l'air en vue de réduire les polluants atmosphériques à courte durée de vie et Programme des Nations Unies pour l'environnement, *Air Pollution in Asia and the Pacific: Science-based Solutions* (Bangkok, 2019).

^k He-Zhong Tian *et al.*, « Recent trends of energy consumption and air pollution in China », *Journal of Energy Engineering*, vol. 133, n° 1 (mars 2007).

^l *The Future of Asian and Pacific Cities: Transformative Pathways towards Sustainable Urban Development* (publication des Nations Unies, numéro de vente : E.20.II.F.1).

25. Il est important de comprendre quels sont les facteurs qui contribuent aux zoonoses ou les aggravent et d'agir en conséquence, puisque cela est essentiel pour s'attaquer à la cause première de l'épidémie de COVID-19 et atténuer ses retombées futures. En examinant ces facteurs, les décideurs peuvent également comprendre quelle est la dynamique exacte entre la détérioration écologique et la prévalence des maladies humaines et, par extension, mieux déterminer les aspects pratiques à considérer dans l'approche axée sur la santé de la planète.

III. Impacts environnementaux des stratégies de relèvement suite à la pandémie de maladie à coronavirus

26. La pandémie de COVID-19 est l'occasion de repenser et de réorienter les approches de développement et de privilégier des stratégies de relance compatibles avec la préservation de la santé de la planète. Il s'agit là d'une occasion de reconstruire en mieux, en mettant l'accent sur la protection de l'environnement, la résilience, l'inclusivité et la durabilité, sur la base des principes figurant dans le Programme 2030. Une telle démarche s'impose de toute urgence. Au niveau mondial, l'année 2020 était censée être une année d'exception pour l'environnement puisque trois réunions internationales cruciales étaient prévues : la première devait aboutir à l'élaboration d'un traité mondial rigoureux sur la biodiversité, la deuxième à un accord, attendu de longue date sur les zones de haute mer, et la troisième à une convention sur le climat, qui devait être assortie d'obligations de rendre des comptes pour les parties et permettre de rehausser le niveau des ambitions climatiques à l'échelle mondiale. Marquée par la COVID-19 et la crise qu'elle a déclenchée, l'année 2020 n'aura débouché sur aucun accord solide ou longuement attendu en matière de protection de l'environnement.

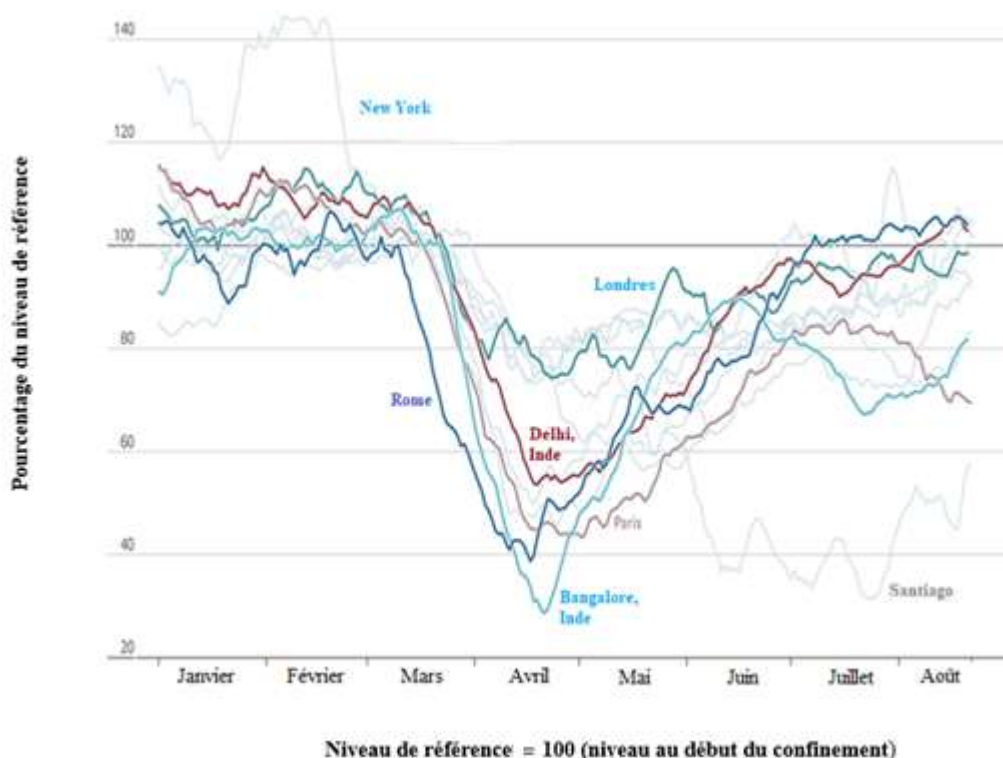
27. Malgré les déceptions suscitées par l'enlisement des négociations mondiales relatives à l'environnement, certains estiment qu'une grande partie des activités nécessaires à l'aboutissement du processus de négociations ont déjà été menées à bien. En outre, l'environnement a pu bénéficier d'un répit temporaire, conséquence d'une pause dans la surexploitation des ressources et d'une diminution de la pollution consécutives aux mesures généralisées de confinement, au ralentissement des activités humaines et à la baisse de la consommation d'énergie. Le net fléchissement des activités économiques a eu d'autres effets, notamment une réduction des activités du secteur manufacturier, une diminution de la consommation d'énergie et des activités de transport, ce qui a eu un effet globalement très positif sur les taux d'émissions et de pollution. La demande de pétrole et de gaz a chuté. Des études montrent qu'au début du mois d'avril 2020, les émissions mondiales de dioxyde de carbone avaient diminué de 17 % du fait de la réduction des activités de transport de surface¹⁷. Les émissions de dioxyde de carbone ont le plus diminué dans les pays frappés de bonne heure par la COVID-19. L'Agence internationale de l'énergie estime que, globalement, les émissions mondiales de dioxyde de carbone diminueront de 8 % au cours de l'année 2020 ; elles auront ainsi atteint leur niveau le plus bas depuis 2010.

28. En Asie et dans le Pacifique, la diminution de la consommation d'énergie et des activités liées aux transports et à l'industrie manufacturière a abouti à des améliorations concrètes mais temporaires, à savoir à une réduction de la pollution atmosphérique, qui a pu être observée par imagerie satellitaire.

¹⁷ Corinne Le Quéré *et al.*, « Temporary reduction in daily global CO2 emissions during the COVID-19 forced confinement », *Nature Climate Change*, vol. 10, n° 7 (juillet 2020).

En Chine, l'indice de la qualité de l'air a montré que dans les semaines qui ont suivi les premières mesures de confinement, la qualité de l'air s'était considérablement améliorée (de 9,84 points sur l'échelle de référence, avec une baisse des PM2,5 à hauteur de 14,07 microgrammes par mètre cube)¹⁸. Rien qu'en Chine, ces deux mois d'accalmie en termes de pollution de l'air ont peut-être permis de sauver la vie de 4 000 enfants de moins de 5 ans et de 73 000 adultes de plus de 70 ans. En Inde, une réduction de 15 % des niveaux de concentration de dioxyde d'azote a été enregistrée pendant la période de confinement (du 15 mars au 30 avril 2020) par rapport aux niveaux de 2019 ; cette baisse tenait en grande partie à une nette diminution de la circulation automobile, qui est l'une des principales sources d'émissions de dioxyde d'azote. Les niveaux de dioxyde de soufre pour les mois de février, mars et avril ont également diminué par rapport aux niveaux de 2019, probablement en raison de la production d'électricité qui a été moins importante¹⁹. Toutefois, ces tendances ne se sont pas confirmées dans toute la région, et les niveaux ont depuis rebondi de manière notable (voir figure IV).

Figure IV
Niveaux de pollution au dioxyde d'azote dans 12 villes passées en confinement en mars 2020, moyenne mobile sur 30 jours



Source : *The Economist*, « Air Pollution is returning to pre-covid levels », 5 septembre 2020. Disponible à l'adresse suivante : www.economist.com/graphic-detail/2020/09/05/air-pollution-is-returning-to-pre-covid-levels.

Remarques : le niveau de pollution au dioxyde d'azote au début du confinement dans chaque ville s'est vu attribuer une valeur de référence de 100, et les niveaux précédents et suivants sont indiqués en pourcentage de la valeur de référence. Les niveaux de pollution ont été ajustés en fonction des conditions météorologiques.

¹⁸ Guojun He, Yuhan Pan et Takanao Tanaka, « The short-term impacts of COVID-19 lockdown on urban air pollution in China », *Nature Sustainability* (juillet 2020).

¹⁹ Urvashi *et al.*, « In India, air quality has been improving despite the COVID-19 lockdown », *Banque mondiale*, 4 août 2020.

29. Des tortues seraient revenues pondre sur les plages désertées d'Inde et on aurait aperçu des cerfs dans les rues du Japon : ces anecdotes nous donnent un aperçu de la robustesse de la nature. Toutefois, ces nouvelles réjouissantes n'ont duré qu'un temps, puisqu'il y a eu un retour à la normale progressif au fur et à mesure que les villes ont commencé à rouvrir.

30. Un autre effet positif de la crise de la COVID-19 est qu'elle a jeté, dans le monde entier, un coup de projecteur sur l'existence des marchés dits « humides » et du commerce illégal d'espèces sauvages, suscitant une prise de conscience au sujet de la relation entre la nature et la santé humaine. En Chine, le Comité permanent de l'Assemblée populaire nationale a interdit la consommation et le commerce d'animaux sauvages, une mesure destinée directement à prévenir l'apparition d'autres zoonoses à l'avenir.

31. Toutefois, dans la plupart des cas, l'accent mis dans l'immédiat sur le soutien des économies locales et nationales s'est fait au détriment de l'environnement, car les règles et réglementations en matière d'environnement et leur application ont été assouplies et les ressources financières destinées à la protection de l'environnement ont été réaffectées. En outre, certains des impacts économiques et sociaux de la pandémie ont conduit à des comportements qui ont eu des répercussions sur les secteurs des déchets et de la consommation alimentaire notamment, ce qui a eu des effets négatifs sur l'environnement.

32. Des dérogations, des exemptions et des assouplissements des procédures encadrant d'ordinaire les activités extractives ont été accordés pendant la période de confinement, en dépit de leurs incidences négatives sur l'environnement (par exemple, les changements d'affectation des terres qui ont eu pour effet de transformer des zones sauvages ou forestières en zones minières, avec les dommages que cela suppose, notamment l'érosion ou la création de fosses, sans parler du recul de la biodiversité et de la pollution des sols).

33. Certains producteurs d'huile de palme d'Asie du Sud-Est prévoient de continuer à poursuivre leurs activités de mélange de biodiesel ; le déclin de la production de grains oléagineux en Europe incite les acheteurs à se tourner vers l'huile de palme²⁰. Or, on sait que la production d'huile de palme entraîne la déforestation et la dégradation des habitats, y compris ceux d'espèces menacées comme les orangs-outans, et que ce secteur, de par son importance, opère de manière non durable et destructrice.

34. Les ressources qui étaient indispensables à l'atténuation des changements climatiques et à la protection de la biodiversité ont été englouties pendant l'année 2020, les crédits ayant été réorientés vers des soins de santé et des biens et services publics tout aussi essentiels à la lutte contre la pandémie. La Banque asiatique de développement a estimé que la COVID-19 aller coûter des milliers de milliards de dollars à l'économie mondiale. La Banque mondiale estime quant à elle que la prévention (restauration écologique et préparation aux épidémies) coûterait en moyenne 1,69 dollar par habitant et par an. L'investissement dans la prévention pourrait permettre de sauver des vies et de préserver l'environnement.

35. Les parcs nationaux sont menacés par le manque de financement, qui est généralement garanti par les visiteurs, ce qui empêche les gardes forestiers de surveiller correctement les parcs et fait craindre une recrudescence du

²⁰ Anuradha Raghu et Eko Listiyorini, « Palm oil set for better fortunes after pandemic wrecked bull run », BloombergQuint, 1^{er} juillet 2020.

braconnage, de la pêche illégale et de l'exploitation forestière illégale. Le tourisme étant au plus bas, les installations d'écotourisme sont sous pression, car en l'absence de revenus réguliers, elles peinent à conduire leurs activités de conservation et à nourrir les animaux menacés gardés en captivité.

36. La pandémie de COVID-19 a entraîné une déstructuration brutale des chaînes de gestion des déchets. La mauvaise gestion entraîne une aggravation de la pollution de l'environnement car les protocoles de recyclage traditionnels ne sont pas respectés et les déchets aboutissent dans des décharges. L'explosion de la production de masques, de gants et d'articles à usage unique ainsi que l'abondance de déchets infectieux, qui doivent tous être éliminés à terme, constitue une gageure en termes de durabilité et d'économie circulaire, puisque ces déchets peuvent poser des risques de contagion s'ils ne sont pas éliminés convenablement.

37. La pandémie a entraîné une augmentation de la consommation de plastique. En Thaïlande, la quantité moyenne de déchets plastiques est passée de 2 120 tonnes par jour en 2019 à environ 3 440 tonnes par jour entre janvier et avril 2020. Rien qu'au mois d'avril, la hausse était de presque 62 %²¹.

38. Comme dans le cas de la pollution atmosphérique, il faut s'attendre à un effet rebond, les améliorations temporaires de la situation environnementale cédant la place à un retour à la « normale » (caractérisée par une forte consommation d'énergie du secteur manufacturier). Il est probable qu'une fois la crise passée, les émissions renoueront avec leurs niveaux antérieurs et pourraient même les dépasser, puisqu'il faudra réapprovisionner les secteurs qui ne l'ont pas été pour reconstituer les stocks, et la hausse des émissions risque bien de suivre la même courbe que celle de la reprise économique. Les changements intervenus dans la logistique de la chaîne d'approvisionnement pourraient avoir des répercussions sur la géographie du commerce, mais n'entraîneront pas nécessairement une réduction des volumes de marchandises ou de personnes transportées. Lors des précédentes crises sanitaires liées au syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS), au virus de la grippe A (H1N1) et à la maladie à virus Ebola, les perturbations ont été suivies d'une vigoureuse reprise des activités de transport.

IV. Des solutions centrées sur la santé de la planète pour des stratégies de relance plus écologiques, plus équitables et plus résilientes suite à la pandémie en Asie et dans le Pacifique

A. Stratégies nationales

39. Il est possible de faire en sorte que les stratégies de relance à long terme qui seront adoptées au lendemain de la COVID-19 promeuvent un avenir plus vert, plus égalitaire et plus résilient, en accord avec les principes de santé de la planète et de développement durable. Pour parvenir au meilleur état de santé, de bien-être et d'équité possible dans le monde, les stratégies de relance devraient se concentrer sur les systèmes politiques, économiques et sociaux que l'humanité peut mettre en place en tenant compte des limites dans lesquelles elle peut s'épanouir sans nuire à l'environnement. Grâce à une telle démarche, les stratégies de relèvement à long terme seraient à même de s'attaquer aux causes de zoonoses et de réduire le risque de futures pandémies.

²¹ Deutsche Welle, « Coronavirus worsens Thailand's plastic waste crisis », EcoWatch, 28 mai 2020.

40. Dans le domaine de l'environnement, plusieurs mesures pourraient faciliter le relèvement à long terme après la COVID-19, qui supposent d'atténuer les facteurs qui contribuent à la propagation des zoonoses ou les aggravent, et de veiller à réduire les risques de zoonoses futures.

41. **Préserver la biodiversité et les écosystèmes.** Les politiques en matière de préservation devraient viser à assurer la restauration intégrée à grande échelle des écosystèmes dégradés et à promouvoir une meilleure gestion des zones protégées afin d'accroître la résilience aux catastrophes naturelles et sanitaires. Les gouvernements doivent mettre en place des cadres nationaux solides pour intégrer la biodiversité et les services écosystémiques dans les programmes de prévention des maladies, d'élimination de la pauvreté et de développement durable. Les solutions fondées sur la nature pourraient faire sortir un milliard de personnes de la pauvreté, permettre de créer plus de 70 millions d'emplois et contribuer à hauteur de 2 300 milliards de dollars de croissance productive à l'économie mondiale ; elles ont également le potentiel de réduire les risques de catastrophe et de préserver le rôle vital que jouent la biodiversité et les services écosystémiques, indispensables pour jouir d'un air pur, d'une eau douce propre et abondante, de services de pollinisation, et pour lutter contre les parasites et les maladies²².

42. **Mettre l'accent sur le boisement et l'agroforesterie.** En subventionnant directement la protection de la forêt à hauteur de 9,6 milliards de dollars par an – ce qui rendrait la déforestation économiquement moins rentable – on pourrait réduire la déforestation de 40 % dans les zones les plus propices à la propagation des virus. De nombreux programmes de subventionnement des services liés aux écosystèmes ont montré l'efficacité des transferts directs au profit de la protection des forêts²³. Dans leurs contributions déterminées au niveau national en vue du relèvement après la COVID-19, seuls trois États membres ont mentionné les politiques forestières et les ont mises en place dans le cadre de leur réponse à la pandémie. En revanche, 31 États membres ont fait état, au titre de leurs contributions déterminées au niveau national, de mesures liées à l'affectation des terres, mais n'ont pas encore introduit de politiques s'y rapportant dans le cadre de la lutte contre la COVID-19. Dix États membres n'ont pas mentionné la foresterie dans leurs contributions ou leurs plans de relance nationaux. Il y a encore une importante marge de manœuvre pour renforcer les politiques forestières dans la région.

43. **Mettre un terme au commerce des espèces sauvages.** Suite à l'annonce faite en 2020 par le Comité permanent de l'Assemblée populaire nationale de Chine d'une interdiction de la consommation d'espèces sauvages pour l'alimentation et du commerce qui y est lié, des pourparlers sont en cours sur la suppression progressive de cette filière. Cette mesure se justifie par le fait que la consommation d'animaux sauvages et le commerce qui y est associé créent des risques favorisant la prolifération de maladies et que le respect des règles en matière de santé et de sécurité dans les élevages d'animaux qui étaient sauvages à l'origine laisse souvent à désirer. Les gouvernements de par le monde devraient suivre cet exemple, et les réseaux régionaux d'application de la réglementation sur les espèces sauvages devraient être renforcés pour faire partie d'un système de réponse efficace permettant d'agir en amont de la prévention des pandémies.

²² Voir section 3 de *Unlocking the Inclusive Growth Story of the 21st Century: Accelerating Climate Action in Urgent Times* (Washington, D.C., New Climate Economy, 2018).

²³ Andrew P. Dobson *et al.*, « Ecology and economics for pandemic prevention », *Science*, vol. 369, n° 6502 (juillet 2020), p. 379-381.

44. **Transition vers l'agroécologie.** L'agroécologie est un exemple de pratique agricole sobre en carbone, résiliente, régénératrice, durable et tenant compte des risques, qui consiste à appliquer les principes de l'écologie aux systèmes alimentaires. L'application judicieuse de ces principes à la production alimentaire peut contribuer à régénérer les terres agricoles et les fonctions des écosystèmes, à atténuer les changements climatiques, à promouvoir la biodiversité agricole, à renforcer la résilience et à réduire les risques de catastrophe, et donc à atténuer les risques de zoonoses. Le passage à l'agroécologie devrait être intégré dans la politique, la planification et les investissements du secteur agricole. Les normes sanitaires et phytosanitaires devraient également avoir une place centrale dans l'agriculture, ce qui se traduira par une amélioration du bien-être des animaux et de leurs conditions de transport.

45. **Rendre les systèmes alimentaires plus durables.** L'adaptation des systèmes alimentaires aux conditions locales peut être très bénéfique en termes de création de richesses pour la collectivité, de préservation de la qualité des sols, de durabilité de la production et de nutrition humaine. Plusieurs problèmes sont associés à la mondialisation de la consommation et de la production, dont certains liés aux exportations d'animaux vivants et aux pratiques agricoles non durables. Or, la pandémie a mis en évidence la fragilité des chaînes de valeur mondiales. Une analyse des réseaux commerciaux servant à la distribution des aliments de base dans la région Asie-Pacifique entre 1986 et 2015 a révélé que 73 % de ces réseaux montraient des signes d'affaiblissement²⁴. Le verrouillage du marché mondial est l'occasion de se tourner vers le commerce local, national ou régional. Le potentiel que recèle le commerce intrarégional pour accélérer la reprise économique après la pandémie est encore inexploité. La création de réseaux de production et de chaînes de valeur propres à faciliter le commerce permettrait de créer des emplois et d'améliorer les moyens de subsistance. Pour exploiter le potentiel du commerce intrarégional, les gouvernements devraient prendre des mesures pour renforcer la connectivité et la facilitation des opérations de transport aux frontières afin de réduire les coûts commerciaux. En repensant la diversification des fournisseurs, on pourrait créer des débouchés et améliorer la souplesse et la résistance des chaînes de valeur.

46. **Renforcer la biosécurité.** L'Australie est un bon exemple de la manière dont les gouvernements peuvent renforcer la biosécurité. Pays insulaire doté d'un biote endémique unique, l'Australie est particulièrement vulnérable aux espèces nuisibles envahissantes. Consciente des effets néfastes que les parasites et les adventices ont sur les écosystèmes, l'Australie a adopté certaines des lois les plus strictes en matière de biosécurité. L'une des approches suivie pour lutter contre les espèces envahissantes est le respect du principe de précaution, qui repose sur la prévoyance, la préparation, la surveillance, la prévention des incursions et les interventions précoces. Le succès de cette méthode dépend des capacités en matière d'information et de recherche, d'évaluation des risques et d'analyse des voies d'entrée, de la participation des populations, du financement et des possibilités d'évaluation²⁵. Bien que ces mesures ne permettent pas de lutter contre les épidémies virales chez l'homme, telles que la COVID-19, elles peuvent empêcher l'introduction de nouvelles zoonoses dans des populations susceptibles de servir d'hôtes intermédiaires et éviter qu'elles ne se propagent par la suite. Les mesures de

²⁴ CESAP, BAsD et PNUD, *Transformation towards Sustainable and Resilient Societies in Asia and the Pacific*. (Bangkok, 2018).

²⁵ Invasive Species Council, *Environmental Biosecurity: Best Practice – A Guide for Australian Policymakers* (Fairfield, Australie, 2017).

biosécurité sont essentielles dans la lutte contre le commerce illégal d'espèces sauvages.

47. **Renforcer les lois sur le bien-être animal.** Les mauvaises conditions d'hygiène qui règnent dans les installations de détention d'animaux et le peu de cas qui est fait du bien-être animal peuvent stresser les animaux, ce qui affaiblit leurs défenses immunitaires et les rend plus vulnérables aux maladies. Il est probable que la COVID-19 aurait pu être évitée si on avait davantage tenu compte du bien-être animal dans les marchés aux poissons de Wuhan, en Chine²⁶. Les lois devraient être modifiées pour durcir la réglementation en matière de bien-être animal, notamment dans le cas des exportations d'animaux vivants et d'autres activités dont on sait qu'elles sont problématiques. La stratégie néo-zélandaise en matière de bien-être des animaux peut être considérée comme un exemple à suivre. Elle repose sur une meilleure planification pour prévenir les problèmes de bien-être des animaux ; une approche plus scientifique et technologique de l'élevage ; des attentes claires et un accompagnement pour permettre aux travailleurs du secteur de se conformer à la réglementation, et enfin, elle accorde la priorité au bien-être animal.

48. **Se concentrer sur une reprise économique respectueuse de l'environnement.** Outre les solutions à mettre en place au niveau sectoriel, il convient d'accorder une attention particulière au rôle de l'environnement dans les plans de relance généraux. Si les stratégies de relance sont mal conçues, elles pourraient contribuer à accroître les inégalités socioéconomiques et aggraver ainsi les effets néfastes sur le climat, la biodiversité et l'environnement. Les plans de relance qu'adopteront les gouvernements devraient viser à accélérer la décarbonisation, à renforcer l'indépendance énergétique et à soutenir la mise en œuvre de l'Accord de Paris. Les investissements destinés à la relance devraient être répartis conformément aux objectifs nationaux existants en matière d'environnement et de climat. Les plans de relance devraient au minimum viser à préserver, voire à renforcer, les normes et politiques environnementales préexistantes en matière de lutte contre les changements climatiques, la pollution de l'air et de l'eau, la perte de biodiversité et les autres problèmes touchant l'environnement. Il est possible d'adopter des mécanismes de tarification du carbone plus ambitieux et de supprimer les subventions aux combustibles fossiles. Des incitations fiscales et des investissements intelligents de réduction des risques devraient soutenir l'action climatique et les objectifs écologiques. Dans de nombreuses régions du monde, les énergies renouvelables sont en train de supplanter les sources d'énergie traditionnelles. Les plans de relance économique devraient faire des énergies renouvelables l'un des principaux secteurs d'intervention, car elles peuvent créer plus d'emplois par unité d'énergie fournie que les combustibles fossiles et ont un coût inférieur par rapport au cycle de vie. Pour éviter de pérenniser les industries et activités nuisibles, il convient de ne pas soutenir les projets et activités ayant des effets néfastes (ce qui exclurait de fait les subventions à certaines activités telles que l'extraction du charbon et l'exploration des combustibles fossiles). Dans son « Green New Deal » (nouvelle donne verte), la République de Corée s'est fixé un objectif de zéro émission nette en 2050 – c'est une première en Asie de l'Est – et elle s'est engagée à mettre fin au financement du secteur du charbon. Ce « Green New Deal » prévoit l'interdiction de toute nouvelle centrale à charbon et une réduction des émissions des centrales à charbon existantes. C'est un bon exemple de plan de relance écologique au sortir de la pandémie de COVID-19.

²⁶ BBC, « Coronavirus: Australia urges G20 action on wildlife wet markets », 23 avril 2020.

B. Possibilités de collaboration régionale

49. La pandémie a tiré la sonnette d'alarme et mis en lumière l'importance de renforcer et d'accélérer l'action en faveur de l'environnement. Le concept de santé de la planète peut s'avérer utile dans ce contexte et servir à orienter les mesures de relance post-COVID-19 au niveau régional. La notion de santé de la planète peut également servir à orienter l'ensemble des pouvoirs publics à tous les niveaux quant aux mesures de relèvement à adopter au lendemain de la COVID-19, et à donner le cap à certaines politiques sectorielles.

50. L'élaboration et la mise en œuvre de politiques multisectorielles sont fondamentales pour prévenir les zoonoses et les combattre. Le cadre conceptuel axé sur la santé de la planète fournit une approche intégrée aux fins de la conception de programmes, de politiques, de législations et la réalisation de travaux de recherche. Une telle approche suppose que les gouvernements collaborent avec des parties intervenant dans des domaines divers, qu'il s'agisse des changements climatiques, de la santé publique, de la médecine vétérinaire, de l'épidémiologie, de l'écologie, de la politique environnementale, de la réduction des risques de catastrophe, et bien d'autres encore. Il est essentiel de mettre sur pied des mécanismes efficaces de coordination et de collaboration entre ces domaines phares, et cela dans toute la région, afin de s'attaquer de manière synergique au risque commun de pandémie.

51. En outre, l'échange de meilleures pratiques et les plateformes de renforcement des capacités peuvent aider les décideurs de la région Asie-Pacifique à tenir compte de l'environnement dans les plans de relance post-COVID-19, y compris au niveau local, ce qui est essentiel pour la réalisation des objectifs nationaux, régionaux et mondiaux en matière de protection de l'environnement et de développement durable.

52. Les politiques régionales de relance ciblant certains secteurs devraient répondre de manière appropriée aux facteurs qui contribuent généralement aux zoonoses ou les aggravent, dans le respect de l'approche axée sur la santé de la planète. Les objectifs de développement durable seront difficilement atteignables d'ici à 2030, aussi les politiques doivent-elles viser à remédier aux faiblesses importantes de la région Asie-Pacifique en ce qui concerne la préservation de la biodiversité, la promotion de villes durables et l'action en faveur du climat. La coopération thématique en matière d'environnement visant à soutenir un relèvement plus écologique et plus résilient après la COVID-19 pourrait passer par des mesures de conservation transfrontière des zones menacées, une transition régionale vers des systèmes agroalimentaires plus durables, une action régionale pour le climat et contre la pollution atmosphérique, et une collaboration régionale pour la promotion des villes.

53. Depuis 1990, les réseaux de zones protégées²⁷ n'ont cessé de se développer dans la région, tant en nombre qu'en superficie totale protégée, certains pays étant particulièrement performants en ce qui concerne la désignation de réserves marines. L'intérêt pour les mesures de conservation transfrontière va grandissant, notamment pour les activités de collaboration destinées à protéger les zones présentant une grande valeur sur le plan de la biodiversité. En ce qui concerne notamment les espèces migratrices ou les

²⁷ Un réseau de zones protégées peut être défini comme un ensemble de zones ou de réserves protégées fonctionnant en coopération et en synergie et caractérisées par plusieurs niveaux de protection conçus pour atteindre des objectifs qu'une seule réserve ne pourrait pas atteindre à elle seule.

bassins versants, les réseaux regroupant des zones protégées devraient fonctionner en synergie, par-delà les frontières nationales, avec la participation de tous les pays concernés aux efforts de protection.

54. L'interdiction de la consommation d'animaux sauvages et du commerce mondial et régional auquel elle donne lieu, ainsi que la fermeture des marchés dits « humides » dans toute la région sont autant de mesures qui permettraient de réduire et de prévenir immédiatement les risques futurs ou actuels de zoonoses. Un élan régional en faveur du passage à l'agroécologie dans la région Asie-Pacifique permettrait de prévenir les zoonoses futures et de promouvoir la préservation de l'environnement, dans une optique compatible avec la santé de la planète. Il est indispensable de renforcer la biosécurité, de durcir les lois sur le bien-être des animaux, de faire respecter des normes plus strictes en matière de bien-être et de santé des animaux d'élevage et de renforcer le respect des normes phytosanitaires. Grâce aux technologies de l'information et de la communication et aux innovations dans ce domaine, il est possible de prévenir l'apparition des zoonoses dans les élevages et de lutter contre ces maladies. Le développement des activités de recherche-développement et l'extension de leur application, y compris dans les petites exploitations agricoles et dans le cadre de la coopération Sud-Sud, pourraient jouer un rôle important dans ce domaine. Rompre avec les circuits mondiaux de commerce de denrées alimentaires pour privilégier des circuits intrarégionaux et plus locaux contribuerait aussi à prévenir l'apparition de futures zoonoses et à accélérer la relance économique après la pandémie, ce qui pourrait avoir des effets positifs sur plan économique et social.

55. Il convient de renforcer les dispositifs et les réseaux régionaux actifs dans la promotion d'une action climatique plus ambitieuse en Asie et dans le Pacifique et dans la lutte contre la pollution atmosphérique en tant que risques et responsabilités partagés.

56. La collaboration régionale en matière de villes durables aux fins de réduire la pollution atmosphérique, de créer davantage d'espaces verts, de promouvoir des solutions fondées sur la nature dans les villes ou à proximité et de protéger la biodiversité urbaine pourrait s'avérer très utile dans le but d'atténuer les zoonoses. L'intégration des objectifs sanitaires et environnementaux dans la planification de ces villes permettrait de réduire les coûts et les incidences environnementales et d'améliorer la santé.

V. Questions soumises à l'examen du Comité

57. Compte tenu des enjeux et des possibilités décrits ci-dessus, le Comité de l'environnement et du développement pourrait envisager de prendre les mesures suivantes :

a) Déterminer comment mettre à profit le cadre conceptuel axé sur la santé de la planète pour orienter les stratégies nationales visant à reconstruire en mieux dans la perspective d'un avenir plus égalitaire, résilient et vert, en accord avec le Programme 2030 ;

b) Recenser les possibilités de promouvoir une démarche fondée sur la santé de la planète au niveau régional, par exemple à travers des plateformes de dialogue régional sur les meilleures pratiques, des activités de renforcement des capacités et le développement de supports de connaissance ;

c) Déterminer les activités et les programmes que le secrétariat pourrait mettre en place pour faciliter, au sortir de la crise de la COVID-19, un relèvement plus écologique.